

**Préservation, restauration et gestion des champs d'expansion de crue et des zones humides. Valorisation des infrastructures vertes dans la gestion globale du risque inondation sur le bassin amont de la Seine.**



*Master E&M*



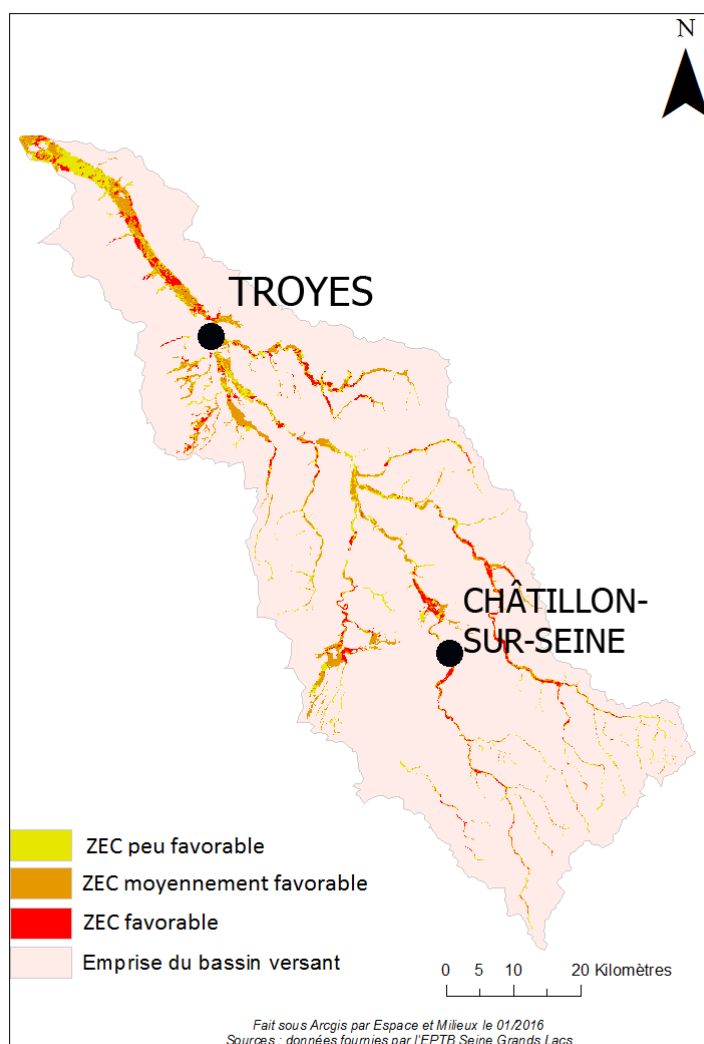
**MASTER 2 - ESPACE ET MILIEUX  
UNIVERSITE PARIS DIDEROT - PARIS 7**

Mars 2016

## Résumé opérationnel

L'EPTB Seine Grands Lacs souhaite identifier des zones d'expansion des crues (ZEC) qui viennent soutenir les lacs-réservoir Seine dont la fonction de réservoir peut faire défaut lorsque qu'ils sont pleins, comme ce fut le cas lors de la crue survenue au printemps 2013. L'EPTB a donc commandé une étude visant à développer une méthodologie qui permet de délimiter, puis de hiérarchiser ces zones d'expansion des crues selon différents scénarios. Ce travail repose sur l'étude du bassin-versant de la Seine en amont de l'agglomération de Troyes dans les départements de l'Aube et de la Côte-d'Or.

Par des entretiens et un travail d'observation sur le terrain, il est apparu que des espaces remplissant la fonction de zones d'expansion de crue existent déjà (champs, pâturages) mais ne bénéficient pas d'une reconnaissance officielle. Ces zones sont réparties sur tout le cours de la Seine et de ses affluents. La détermination de critères favorables à l'établissement de ZEC a permis d'établir un scorage pour hiérarchiser ces zones cartographiées sous ArcGis® (Figure 1). Des critères physiques (pente, lithologie) et d'occupation du sol (prairies, cultures, bâti) ont principalement été utilisés pour déterminer un zonage en trois catégories : peu favorable aux ZEC, favorable, très favorable. Le travail de terrain a contribué à affiner le scorage.



*Figure 1 : Localisation des catégories de ZEC sur le bassin Seine amont.*

L'étude s'est aussi appuyée sur l'avis des populations locales vis-à-vis des crues et de la gestion des cours d'eau du bassin de la Seine. Des entretiens formels, des rencontres *in situ* et des ateliers collectifs ont permis d'aborder la question des crues et de leurs champs d'expansion avec la population, de recueillir leurs perceptions des rivières, du risque d'inondation et de sa gestion. Les cours d'eau sont perçus comme des éléments naturels mais gérés par l'Homme. Les échanges mettent en évidence un sentiment de sacrifice des populations locales pour protéger les agglomérations de Troyes et de Paris. Quant aux inondations, et notamment celle de 2013, elles sont en partie imputées à la gestion des Grands Lacs de Champagne qui délaierait leur fonction de lacs-réservoirs écrêteurs de crue pour celle de base de loisirs.

Enfin, ces ZEC, en tant que milieu humide, pourraient devenir un outil pour la préservation voire la restauration de leurs fonctionnalités écologiques ; cela pourrait s'opérer par le biais de contractualisation entre les propriétaires fonciers et l'EPTB, par exemple pour un maintien en herbe des espaces de prairies. La préservation des zones humides, milieux en régression et à haute valeur écologique, s'associerait ainsi à la lutte contre les dégâts dus aux inondations.